LISTE NON EXHAUSTIVE DES ACTIVITES ET PROJETS NON ELIGIBLES AU PROGRAMME TATWIR CROISSANCE VERTE

- **Activités non éligibles:**
  - Les secteurs hors industrie

    Exemples : - L'Agriculture (fermes et domaines agricoles, etc)

    - BTP

    - Les services liés à l'industrie (les plateformes de stockage, les laboratoires de préparations pharmaceutiques, la location de plateaux à usage industriel, etc)

  - La Production d'énergie

    Exemple : -Les entreprises de développement et d'installation de solutions énergétiques (Parc éolien, solaire, biomasse)

  - Les entreprises ayant une activité de première valorisation à faible valeur ajoutée

    Exemples : - Le conditionnement des fruits et légumes

    - Mines

    -Farine de poisson

- **Projets non éligibles :**
  - Les projets de recyclage à faible taux d'industrialisation ou de transformation

    Exemple : -Le compostage

    -La collecte, traitement et emballage de déchets

    -La découpe manuelle des vêtements